

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

-----  
MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI,  
DE LA RECONTE DE LA FONCTION PUBLI-  
QUE ET DE LA PREVOYANCE SOCIALE  
-----

DIRECTION GENERALE DE LA FONCTION  
PUBLIQUE  
-----

DIRECTION DE LA GESTION DU PERSONNEL  
CIVIL DE L'ETAT  
-----

85/749 du 31/5/85

SECRET N° \_\_\_\_\_/MTERFPPS.DGPF.DGPCE.NGE

Accordant une bonification d'échelons à Mon-  
sieur NTSIBA François, Ingénieur de 4° éche-  
lon des Eaux et Forêts.-

-----  
LE PREMIER MINISTRE,

(/ I S A S :

- (/u la constitution du 8 Juillet 1975 ;  
(/u la loi n° 76/64 du 7.12.64 portant ratification de l'Ordonnance  
n° 019/64 du 23.6.64 portant modification de certaines dispositions de la  
constitution du 8 Juillet 1975 ;  
(/u la loi n° 15/62 du 3.2.62 portant statut général des fonctionnai-  
res ;  
(/u l'arrêté n° 2087/FP du 3.2.62 portant statut général des fonction-  
naires ;  
(/u le décret n° 62/130/MP du 5.5.62 fixant le régime des rémunéra-  
tions des fonctionnaires ;  
(/u le décret n° 62/195/FP du 5.7.62 fixant la hiérarchisation des  
diverses catégories des cadres ;  
(/u le décret n° 62/197/FP du 5.7.62 fixant les catégories et hiéran-  
chies des cadres créées par la loi n° 15/62 du 3.2.62 portant statut général  
des fonctionnaires ;  
(/u le décret n° 62/196/FP du 5.7.62 relatif à la nomination et à la  
révocation des fonctionnaires des cadres de l'Etat ;  
(/u le décret n° 60/90 du 3.3.60 fixant le statut commun des cadres  
de la catégorie A des Services Techniques ;  
(/u le décret n° 67/50/FP-DE du 2.2.67 réglementant la prise d'effe-  
du point de vue de la solde des actes réglementaires relatifs aux nominati-  
intégrations, reconstitutions de carrière et reclassements (notamment en son  
article 1er § 2°) ;  
(/u le décret n° 74/470 du 31.12.74 abrogeant et remplaçant les dis-  
positions du décret n° 62/196/FP du 5.7.62 fixant les échelonnements indiciel-  
des fonctionnaires de la République Populaire du Congo ;  
(/u le décret n° 60/630 du 27.12.60 portant déblocage des avancements  
des Agents de l'Etat ;  
(/u le décret n° 64/856 du 8.8.64 portant nomination du Premier Min-  
tre ;  
(/u le décret n° 64/858 du 13.8.64 portant nomination des Membres du  
Conseil des Ministres ;  
(/u le décret n° 64/860 du 20.8.64 portant organisation des intérim  
des Membres du Gouvernement ;  
(/u le rectificatif n° 64/923 du 19.10.64 au décret n° 64/858 du  
13.8.64 portant nomination des Membres du Gouvernement ;  
(/u l'arrêté n° 4950/MTFS.DGTFP.DFP du 23.7.61 autorisant Monsieur  
NTSIBA François, Ingénieur de 1° échelon à se rendre en France pour p  
un Doctorat de 3e Cycle en Physiologie Vegetale ;  
(/u le décret n° 64/790/MEF.SGEP.DAAF.SAP du 7.6.64 portant pr  
au titre de l'année 1964 des Ingénieurs des Eaux et Forêts des cadres  
catégorie A, hiérarchie I des Services Techniques (Eaux et Forêts) en t  
AZZIMBA ;

D.G.B.

D.C.F.

(/u le décret n° 85/260 du 5.3.85 déterminant le circuit d'approbation des actes relatifs aux intégrations, avancements et révision de situations administratives des Agents de l'Etat ;  
(/u le dossier de l'intéressé ;

D E C R E T E :

ARTICLE 1er. - Monsieur NTSIBA François, Ingénieur de 4° échelon, indice 1140 des cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services Techniques (Eaux et Forêts), en service au Secrétariat Général au Ministère de l'Economie Forestière à Brazzaville, titulaire d'une Attestation de Diplôme de Docteur Ingénieur en Biologie Physiologie Végétale : Option : Sciences Forestières Obtenu à Nancy (France) qui bénéficie d'une bonification de deux (2) échelons, est nommé Ingénieur de 6° échelon, indice 1300 100 : Néant.

ARTICLE 2. - Le présent décret qui prendra effet tant du point de vue de la solde que de l'ancienneté pour compter du 12.1.1985 date effective de reprise de service de l'intéressé à l'issue de son stage, sera enregistré, publié au JORPC et communiqué partout où besoin sera./-

Brazzaville, le 31 Mai 1985

Par le Premier Ministre,

Le Ministre du Travail, de l'Emploi,  
de la Refonte de la Fonction Publique  
et de la Prévoyance Sociale,

- Bernard COMBO MATSIONA. -

- Ingé Edouard POUNGUI. -

AMPLIATIONS :

JORPC.	1
DGFP, DGPCE.	3
D. G. B.	3
D. C. F.	2
S. G. A. F.	3
FRANÇOISSE	1
	3
	2